

Agde, le 29 janvier 2014

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 JANVIER 2014
COMITE DE QUARTIER « MIRABEL/LYAUTEY »**

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie Quotidienne présenté par Luc LOGNOS

Rue de l'armée d'Afrique : plaque de rue

Il manque le panneau du nom de la rue à l'entrée de celle-ci en venant de la route de Sète.

Réponse :

Des instructions ont été données afin que la plaque de rue soit repositionnée dans les plus brefs délais après sa fabrication (sérigraphie).

Rue Alsace Lorraine : miroir

Le miroir face à la rue des Rocs est opaque et gêne la visibilité.

Réponse :

Un nettoyage sera réalisé et le cas échéant, il sera remplacé si nécessaire.

Rue de la piscine : miroir

Le miroir situé face à la rue Benoît Delmas est à doubler pour voir la circulation des 2 côtés de la rue.

Réponse :

Le miroir sera doublé dès réception du matériel en commande.

Rue du 11 novembre : trottoirs

Le trottoir situé entre la rue de Châteaudun et la rue Ernest Renan est en mauvais état.

Réponse :

Cette portion de trottoir située entre la rue du Châteaudun et la rue Ernest Renan sera reprise dans le cadre des travaux en cours sur la rue Ernest Renan et ce, pendant la phase de programmation des enrobés.

Rue neuve Gambetta (étroitesse et vitesse)

Cette rue est trop étroite et cela gêne la circulation.

Réponse :

Des comptages de vitesse déjà réalisés sur cette voie n'ont pas mis en évidence de vitesse excessive sur cette rue (de l'ordre de 20km/h). Il n'est pas envisageable de mettre en place un quelconque dispositif de ralentissement. Pour ce qui est de l'étroitesse, aucun élargissement n'est envisageable sur ce secteur du centre ville.

Rond point des joutes : passages piétons

Il n'a pas été prévu de passages protégés pour permettre la circulation des piétons.

Réponse :

Le giratoire est desservi sur 3 voies en matière de passage piéton. La voie en direction de Sète n'est pas aménagée au niveau des trottoirs et il ne me paraît pas opportun de tracer un passage piéton qui ne déboucherait sur rien.

Passage MJC / 8 mai 45 : tags - poubelles

Le passage piéton entre le parking de la MJC et la rue du 8 mai a été tagué. Rue d'Assas, les poubelles de l'hôpital de jour ne sont pas rentrées le samedi.

Réponse :

Le passage en question a été traité en matière de tag et propreté.

Rue famille Carrausse : circulation

Des usagers empruntent cette rue en sens interdit, les stationnements se font en contre sens. Des usagers empruntent la rue dans le sens réglementaire dès son départ, jusqu'à la placette centrale, et faisant demi-tour pour repartir en sens interdit. Les services du SICTOM ne respectent pas le sens unique.

Réponse :

Les services de la Police Municipale vont porter une attention particulière à la circulation sur ce secteur.

En ce qui concerne la circulation en sens interdit des véhicules de collecte d'ordures ménagères, le prestataire a informé les équipes concernées et des sanctions seront prises si la situation perdure.

Gare SNCF - Parkings

Il existe un manque de stationnement à la gare.

Réponse :

La compétence de la commune s'arrête au droit de la rue de la Digue. Cependant, les services de la ville sont en contact avec la SNCF pour modifier le parking existant et proposer un réaménagement de quai du bus devant la gare. Il a été demandé un transfert de compétence pour ces travaux, mais la SNCF reste maître d'œuvre chez elle, et l'aménagement de ces parkings lui incombe.

Zone commerciale d'Intermarché : circulation

Il existe un non-respect de la signalisation routière par les conducteurs, au niveau d'un rond-point de la zone d'Intermarché, c'est une source d'accidents.

Réponse :

Le non respect de la signalisation routière est un problème de comportement. Les aménagements (privés) réalisés ne sont pas en cause. Les services de police y porteront une attention particulière.

Boulevard du soleil : Sporting

Le comité de quartier souhaite que le couloir qui longe « Le Sporting » ne soit pas cédé au propriétaire du bar mais laissé libre à l'accès pour le public qui se dirige vers les autres commerces.

Réponse :

La régie des Droits de place nous a informés que l'espace en question était situé sur le domaine privé, partie commune gérée par la copropriété où la commune n'a pas de compétence.

Rue d'Assas : poubelle hôpital de jour

Un courrier a été adressé au directeur de l'hôpital de jour par le SICTOM qui précise les modalités de sortie et de stockage des containers qui doivent être rentrés après collecte dans l'enceinte de l'établissement.

Doléances du comité de quartier :
--

CQ :

Entre la Rue des Rocs et la Rue Alsace Lorraine, la vitesse des véhicules est excessive.

Luc LOGNOS effectuera un comptage au débouché de la Rue d'Infanterie de Marine.

CQ :

Le STOP placé à l'angle de la Rue de l'Infanterie de Marine est trop avancé. Il faudrait rabattre la haie pour améliorer la visibilité.

CQ :

Il faudrait rabattre les haies Rue Delmas.

Sécurité :

Présenté par Luc Larose

Accidents : Route de Marseillan, Rond-Point du Souvenir Français.

Dégradations : Chemin des 7 Fonts.

Squats/SDF : Parking Mirabeau

Salubrité/divagations : Ancienne Route de Marseillan, Rue Montée de Joly.

CQ :

Il y a un véhicule tampon sur le parking de la gare.

Présents :

M FREY, M DRUILLE, M GLOMOT, M BANCAREL, M GROU, M SAIGNES, M LOGNOS, M HERAL, M PALLARES, M JEANTET, M AZEMA, M DURBAN.

Représentants du comité de quartier :

Présents :

M BEREL, M CARRE, Mme CHOLLEY, M DE LORME, M HUBAC, M LORENTZ, M MANZANARES, M PONCE, M SANCHEZ.

Absents excusés:

M BOUTRIE, M IVARS, Mme PACOT.

Absents :

M BES, M CARVALHO, M GOUDARD,